

Compte-rendu
Réunion du bureau du Conseil de Quartier Blanche-Trinité
Mercredi 18 décembre 2024

CLJT Saint-Lazare – 59, rue Saint-Lazare

Présents : Marie BOIT-BLANC, Yvonne DUBOS, Isabelle FILZI DELAYE, Adrien FINET, Fiona FITZPATRICK, Valérie FLUNKERT CHRZAVZEZ, Hélène PICOLET, Françoise TOMASINI (coordinatrice des conseils de quartier) et Jean-Pierre PLAGNARD (élu référent).

Excusés : Pierre-David BAYLAC-MARTRES, José COSIALLS, Jacques DELSAUT, Mathilde PRIMAULT, Catherine GROSBETY, Richard HENWOOD, Isabelle SAINT JOHN WEBB, Sophie TERMOLLE, Hedwige VLASTO.

1. Point propreté : intervention de M. François MANGENOT, responsable du quartier Blanche-Trinité, et d'Isabelle CAVILLIER, chargée de communication à la DPE

Monsieur Mangenot est le responsable du quartier Blanche-Trinité depuis le 14 juin dernier, et du quartier Opéra-Caumartin depuis ce 1^{er} décembre.

Il est chargé de :

- relever les anomalies en matière de propreté, et plus généralement en matière de dysfonctionnements sur l'espace public ;
- rediriger les signalements vers les services transverses concernés.

- Depuis son arrivée, M. Mangenot a effectué 2 936 signalements sur l'application *Dans ma rue* :

- 87 concernant les végétaux et animaux (arbre ou jardinière en mauvais état, insectes...)
- 18 concernant les véhicules (stationnements gênants, épaves...)
- 2 liés à des bouches de lavage (accumulation d'eau...)
- 15 liés à l'éclairage public et à l'électricité (boîtiers ouverts ou détériorés)
- 2 389 pour des graffitis, tags et affiches sauvages
- 218 objets abandonnés (gravats ou déchets de chantier, objets légers ou encombrants abandonnés...)
- 124 problèmes divers de propreté (dépôts sauvages, déjections canines...)
- 3 concernant le mobilier urbain de protection (potelets, barrières...)
- 40 liés à la voirie (bosses, trous...).

Le délai de traitement des signalements varie selon le problème signalé et la rue concernée (il est possible de donner une priorité au signalement, selon que l'objet est gênant ou dangereux ; un dépôt sauvage, relevant de la propreté, est traité dans la journée ; le prestataire en charge du nettoyage des tags dispose en revanche d'un délai de 7 à 14 jours ouvrés pour intervenir, etc...). Quand le problème est réglé, l'auteur du signalement reçoit une photo de service fait.

Lorsque l'auteur d'un dépôt sauvage est identifiable, la police municipale peut intervenir.

Ce sont les grands axes qui sont le plus concernés par les signalements : le boulevard de Clichy, les rues de Clichy, Blanche, Jean-Baptiste Pigalle.

Lorsque les températures seront plus clémentes, il sera proposé aux conseillers de quartier de participer à une marche exploratoire autour des sujets propreté et espace public, avec M. Valentin Dubois (directeur général adjoint en charge de l'espace public à la mairie du 9^e) et une personne représentant le service de la propreté, telle que Mme Alicia Muller (responsable du secteur nord de l'arrondissement).

- Il est par ailleurs rappelé que deux grandes lessives ont eu lieu récemment dans le quartier : le 1^{er} octobre rue de Clichy et le 15 octobre rue Jean-Baptiste Pigalle. Les grandes lessives sont interrompues en période hivernale, de nouvelles seront programmées à partir du mois de mars-avril.

- Concernant les jets de mégots :
 - les commerçants n'ont aucune obligation d'installer des cendriers devant leur établissement ; le responsable est le fumeur, qui risque une amende de 135 € ;
 - toutes les corbeilles de rue sont équipées d'un éteignoir; les cigarettes peuvent ainsi être éteintes et immédiatement jetées dans la poubelle ;
 - le 9^e a au surplus été novateur par l'installation complémentaire de cendriers de rue accrochés à des potelets, et dont le contenu est vidé tous les trois jours par une entreprise d'insertion (Ozanam). Les mégots sont ensuite recyclés en isolants dans une usine en Bretagne.

Les conseillers de quartier souhaiteraient responsabiliser les commerçants sur le sujet des mégots, par exemple en leur faisant signer une *Charte de respect de l'espace public*. La création d'associations de commerçants dans le quartier faciliterait un tel projet.

- Plusieurs conseillers attirent l'attention de M. Manganot sur le chantier du 52 rue de Clichy, en face de la rue Jules Lefebvre : celui-ci génère des coulées d'eau sale qui glissent le long de la rue en pente sous les portes cochères des immeubles. La DPE s'engage à réexaminer de près le chantier, et à remonter de nouveau le problème aux services concernés.

- Il est enfin indiqué que des stations Trilib' seront installées courant 2025 boulevard de Clichy, rue Jules Lefebvre, rue d'Athènes et sur le bas de la rue Jean-Baptiste Pigalle. Ces conteneurs installés sur la voie publique permettront aux habitants de trier leurs déchets, y compris alimentaires, à proximité de chez eux, alors même que certains immeubles parisiens n'ont pas de place pour accueillir des poubelles de tri dans leurs parties communes.

2. Point sur la fête de Noël du 14 décembre

Jean-Pierre PLAGNARD félicite les conseillers de quartier, qui ont été nombreux à se mobiliser pour cette fête réussie.

Les points à noter pour la prochaine fête de Noël sont les suivants :

- Le public arrivant majoritairement à partir de 15h30 / 16h, la fermeture du square à 17h45 – nécessitant un arrêt des festivités vers 17h – est une vraie contrainte. Il faudra peut-être penser à un autre lieu de festivités pour l'an prochain ;
- Une boîte à dons, destinée à une association choisie en amont, devra être prévue ;
- Le public n'étant finalement pas adepte des QR codes, davantage de partitions papier devront être imprimées si la chorale *Envie de chanter* est de nouveau sollicitée ;
- Demander du chocolat chaud moins amer et remplacer le jus d'orange chaud par du jus de pomme en bouteille, plus adaptés aux enfants.

3. Point sur la Charte éditoriale « Réseaux sociaux »

Tous les conseillers présents sont d'accord avec la Charte éditoriale proposée par Sophie RYAN. Les lignes directrices internes fixées par la Charte en matière d'axes de communication, de format, de pédagogie sur le rôle des conseils de quartier et sur leurs réalisations, seront donc appliquées pour la gestion des réseaux sociaux.

4. Le budget participatif du Neuf

Les conseillers évoquent la possibilité de mettre en place un caniparc place de Budapest. Le projet ne leur semble cependant pas opportun en raison du réaménagement récent de la place, à hauteur de 600 000 €.

Des marquages au sol pourraient être utiles pour aider à la priorisation aux carrefours et à la continuité cyclable dans l'arrondissement. L'idée reste toutefois à affiner.

Marie BOIT-BLANC souhaiterait le financement via le budget participatif de panneaux « Stop bruit » et « Les piétons sont prioritaires ».

Yoanne DUBOS prépare pour la prochaine réunion de bureau une présentation en vue de l'achat d'un vélo cargo à mutualiser pour des associations (*La Balade des Lucioles*, *Tout autre chose*, *Sème Sème* ont déjà indiqué qu'elles en auraient l'utilité ; *La Conserve des jeunes* va également être contactée). Le lieu de stockage devra être déterminé.

5. Demandes et annonces diverses

- Les nouvelles boîtes à livres financées par les conseils de quartier ont été installées dans l'arrondissement, notamment au square d'Estienne d'Orves.

Si les conseillers en apprécient l'esthétique, ils regrettent que le matériel urbain en général ne porte pas une signature parisienne (comme les bancs Davioud, les fontaines Wallace...).

Il est précisé que les toits et l'arrière des boîtes sont bien couleur vert Paris (RAL 6009).

- Les conseillers souhaitent que lors des prochaines réunions de bureaux soient invités :
 - M. Sébastien Dulermo, pour un point circulation dans leur quartier ;
 - le CPA Bravo, ainsi que les associations Mosaïque 9 et Aurore-Siloé, pour un bilan de leurs actions en 2024.

6. Agenda

La prochaine réunion de bureau se tiendra le 21 janvier.